



**Signature de la convention entre MPM et McDonald's France**  
***Mercredi 8 décembre 2010***

**Discours du Président Eugène Caselli**

Bien que limitée pour l'heure au 1<sup>er</sup> arrondissement de Marseille, c'est une convention pilote bien plus que symbolique que nous signons aujourd'hui. En effet, dans le cadre de la politique d'amélioration de la propreté sur le territoire de Marseille Provence Métropole, toutes les mesures susceptibles de réduire les emballages et notamment les emballages abandonnés sur la voie publique après avoir servi au transport de ce qu'on appelle la restauration à emporter, parce qu'elle n'est pas forcément consommée sur le lieu d'achat, toutes ces mesures ne peuvent aller que dans le bon sens.

Et dans le sens que nous voulons donner à notre action résolue de lutte contre la prolifération de ces déchets. A leur nombre, volume et quantité, qui se sont énormément accrus du fait de l'expansion et du succès qu'a connus, et que connaît toujours, ce type de commerce, s'ajoutent les effets du vent : si le mistral dégage notre ciel, il contribue directement à la très grande dispersion des emballages légers...

Je suis donc particulièrement satisfait d'avoir trouvé une oreille attentive et intéressée chez le leader de la restauration rapide. L'essentiel de sa clientèle étant formé de jeunes et de familles, c'est le public idéal auprès duquel engager et mener une action éducative et pédagogique. On pourra bien multiplier à l'infini les tournées de ramassages, le nombre de corbeilles, de poubelles et de conteneurs, on ne résoudra jamais les problèmes que pose le maintien de l'espace urbain dans un état de propreté satisfaisant si l'on n'obtient pas un changement de comportement de nos concitoyens.

La propreté, ça doit devenir un réflexe naturel, le geste approprié que l'on fait sans même y penser.

Dans vos restaurants, en unissant nos efforts, nous pourrons jouer sur les deux tableaux de la réduction des emballages à la source, afin de n'en fournir que le minimum possible, et de l'amélioration de la collecte des déchets par la présence et la visibilité des poubelles tout autour des lieux de vente et par l'information et la pédagogie auprès des consommateurs.

Pour sa part, Marseille Provence Métropole s'engage devant vous à adapter ses implantations de poubelles et corbeilles et son organisation de la collecte des déchets issus de l'activité de restauration rapide et des modes de consommation qu'elle induit. Je laisse à Monsieur Guillaume Klossa, vice-président de McDonald's France le soin d'indiquer les engagements que prend sa société avec cette convention dont on peut attendre des résultats visibles et encourageants.

Je veux donc espérer que l'expérience que nous tentons ensemble connaîtra suffisamment le succès pour que nous la prolongions et l'étendions à d'autres secteurs de la ville, d'autres parties du territoire et d'autres enseignes.

Je vous remercie.